

FAQ du CRJ

Des questions à propos du CRJ ? Voici la Foire Aux Questions (FAQ) du CRJ, avec quelques éléments de réponse

Table des matières

Le Conseil Régional de la Jeunesse, c'est quoi ?	2
Comment fonctionne le CRJ ?	2
Concrètement on y fait quoi ?	3
Quel est l'engagement que prend un membre du CRJ ?	3
Ai-je besoin de m'y connaître en politique pour rejoindre le CRJ ?	4
Comment me préparer pour le jour de l'installation si je suis tiré au sort ?	4
Qu'est-ce qu'une commission ?	4
Quelles sont les thématiques abordées par le CRJ ?	4
Où ça se passe ?	5
Combien ça coute ?	5
A quoi ressemble une année au CRJ ?	5
Comment ça se passe si tu as des questions complémentaires ?	6
Contacts :	6

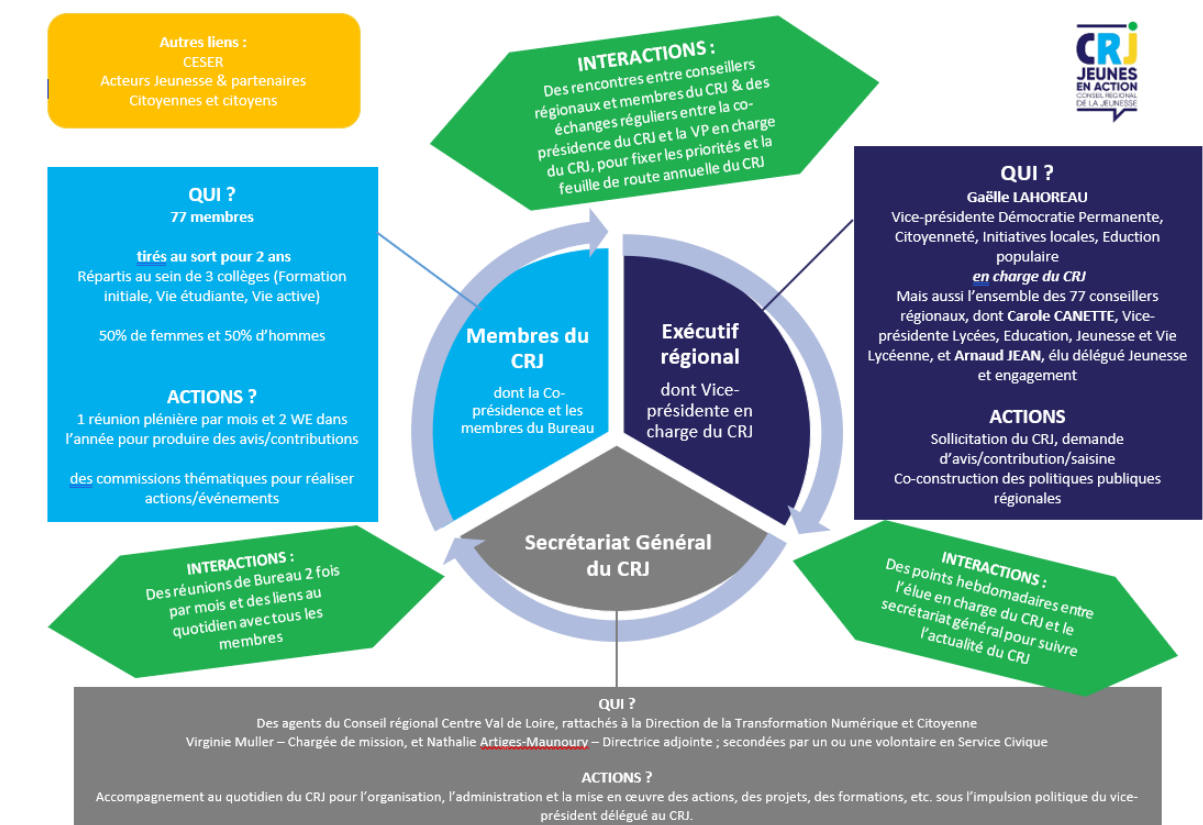
Le Conseil Régional de la Jeunesse, c'est quoi ?

Le CRJ est une instance de démocratie participative de la jeunesse en Région Centre-Val de Loire composée de 77 membres venus du Loiret (45), du Cher (18), de l'Indre (36), de l'Indre-et-Loire (37), de l'Eure-et-Loir (28) et du Loir-et-Cher (41).

Composé à 50% d'hommes et à 50% de femmes, c'est un espace de **débat, d'apprentissage et de co-construction des politiques régionales** en lien avec tous les acteurs de la Région Centre Val de Loire.

Comment fonctionne le CRJ ?

Le CRJ est composé de 77 membres.



A l'issue de chaque appel à candidatures, un tirage au sort est effectué pour désigner parmi les volontaires les 77 membres du CRJ pour un **mandat de 2 ans**.

Le tirage au sort s'effectue selon des critères simples : **50% de femmes 50% d'hommes**, avec 1/3 de lycéen.e.s/apprenti.e.s, 1/3 d'étudiant.e.s et 1/3 de jeunes en situation de vie active.

La diversité des profils permet échanges, débats et formation pour une réelle co-construction.

Chaque année, une élection se déroule pour élire le **bureau du CRJ**. Ce bureau est composé de 2 co-présidents (binôme paritaire) et de 8 membres qui prendront des fonctions exécutives réparties selon les volontés de chacun et chacune (trésorerie, communication, formation, partenariats, etc..). Le bureau est en charge des affaires courantes du CRJ en lien avec les services de la région et les élu.e.s en charges des questions de démocratie et de jeunesse.

Ces fonctions au sein du Bureau demandent un engagement sérieux et une disponibilité plus grande que celle des membres.

Concrètement on y fait quoi ?

Le **CRJ se réunit physiquement 1 fois par mois**, en général à Orléans dans l'hémicycle de de l'hôtel de Région, pour une **assemblée plénière**.

Durant ces séances plénières nous **construisons des avis sur des thématiques choisies collectivement** afin de soumettre l'avis des jeunes de notre territoire sur des sujets très précis (par exemples, le droit de vote à 16 ans, la gratuité des transports, l'expression des besoins en matière de politique jeunesse ...).

De plus, des commissions sont mises en place sur des thématiques décidées collectivement au sein desquels les membres s'investissent tout au long de l'année pour **la mise en place d'actions**.

Un exemple de travail effectué par le CRJ :

https://www.centre-valdeloire.fr/sites/default/files/media/document/2021-02/CRJ_AUTO_SAISINE_Decembre2020_VF.pdf

Autres travaux :

<https://www.centre-valdeloire.fr/comprendre/lassemblee-regionale/conseil-regional-de-la-jeunesse>

Quel est l'engagement que prend un membre du CRJ ?

Devenir membre du CRJ, **c'est s'engager pour un mandat de 2 ans** durant lequel les volontaires seront présents 1 samedi par mois pour assister aux réunions plénières de l'assemblée. C'est aussi s'investir au sein d'une commission. Il y a **plusieurs niveaux d'engagement et chacun doit pouvoir s'engager selon son niveau de disponibilité**. Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est possible de s'engager au bureau du CRJ, de prendre une place importante au sein des commissions et d'assurer des actions de représentation extérieures selon les invitations. Il est possible de démissionner à tout moment.

Même si les absences justifiées sont possibles, le **CRJ demande un investissement constant**, et les absences prolongées nuisent au bon fonctionnement de l'instance et peuvent malheureusement conduire à la perte de qualité de membre.

Ai-je besoin de m'y connaître en politique pour rejoindre le CRJ ?

NON ! Le CRJ est apaisan ! Pas besoin de s'y connaître en politique pour rejoindre le Conseil Régional de la Jeunesse au contraire. Ce qui nous intéresse, c'est que tu viennes avec ton expérience, tes ressentis, tes envies pour participer à l'élaboration des politiques jeunesse en Région Centre-Val de Loire ou pour t'investir au sein d'actions menées par les commissions. C'est aussi un espace d'apprentissage au sein duquel tu comprendras comment fonctionne la Région, le rôle des élus et comment on peut être actif sur son territoire.

Comment me préparer pour le jour de l'installation si je suis tiré au sort ?

Tu recevras par email toutes les informations nécessaires comme le lieu, l'heure de rendez-vous, les documents dont nous avons besoin. Le jour J, **viens comme tu es, avec ton plus beau sourire et des idées plein la tête !**

Qu'est-ce qu'une commission ?

Une commission est un **groupe de travail** au sein duquel des membres s'investissent librement. Exemples de sujets traités en commissions : environnement, santé, égalité, précarité, transports, éducation, orientation, etc...

Le choix de la commission se fait en début de mandat. Au sein de chaque commission sont élus 2 co-référents en charge du lien avec le bureau du CRJ et les services de la Région.

La commission est chargée de **réaliser des actions, des projets en lien avec la thématique choisie et qui peuvent prendre toutes les formes** du moment que ces actions sont en lien avec les compétences de la Région. Ces commissions définissent leurs organisations et modalités de réunions (périodicité, forme et livrables). Le résultat final peut être une formation, une action à destination de la jeunesse sur notre territoire, l'organisation d'une plénière, la rédaction de livrets d'informations, etc...

Quelles sont les thématiques abordées par le CRJ ?

Toutes les thématiques en lien avec les politiques régionales ! La santé, les transports, la jeunesse, l'orientation, les lycées, la formation, l'écologie, la formation, l'égalité, les discriminations, etc.... Sur ces thématiques, les membres du CRJ peuvent être saisis par le Président de Région mais ils peuvent également s'auto-saisir de sujets pour lesquels ils n'ont pas été consultés mais qui méritent que le CRJ se positionne. Les membres peuvent établir des avis, des contributions et participer à des événements.

En bref le CRJ peut se saisir de toutes les thématiques sur lesquelles la jeunesse doit porter son regard, ce sont les membres qui façonnent le CRJ et non le CRJ qui façonne les membres !

Où ça se passe ?

Principalement à **Orléans** à l'Hôtel de Région pour les sessions plénières comme la plénière d'installation en octobre, mais des sessions plénières peuvent aussi avoir lieu dans **d'autres lieux du territoire**.

Des actions ou week-ends peuvent également se dérouler sur le territoire régional selon les organisations définies par les membres.

Combien ça coûte ?

Intégrer le CRJ ne coûte rien pour les membres ! En effet, tous les frais engagés pour pouvoir participer aux réunions, actions ou pour répondre aux invitations de représentation sont remboursés par le Conseil régional. Cela concerne les frais de train, de voiture, de repas et éventuellement d'hôtel. Les modalités de remboursement sont strictes et encadrées par des barèmes. Les remboursements sont effectués sous réserve d'ordre de mission et de transmission des justificatifs.

A quoi ressemble une année au CRJ ?

Cette liste est non-exhaustive et ne tient pas compte des potentielles sollicitations et futurs projets. Elle est donnée à titre indicatif.

Juillet Aout et Septembre : finalisation des actions/projets. Période d'appel à candidats et candidates

Septembre : plénière de rentrée

Fin septembre/début octobre : tirage au sort des membres et constitution de la liste d'attente en cas de désistement. Cette liste est valable jusqu'en Janvier.

Mi-October : plénière d'installation des nouveaux membres, avec accueil préparé par les anciens membres

Novembre : week-end d'intégration et définition collective des axes de travail pour l'année à venir (formation des membres et définition d'une feuille de route)

Décembre/Janvier : élection du nouveau bureau du CRJ – 10 membres dont 2 Co-présidents

Janvier à juin : composition des commissions et suivi de la feuille de route établie ensemble ; actions menées collectivement

Juin : week-end Bilan de mi-mandat

Comment ça se passe si tu as des questions complémentaires ?

Un membre du CRJ te contactera si tu en as exprimé la volonté lors de ton inscription au tirage au sort.

Tu peux aussi joindre les membres du CRJ sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, twitter et LinkedIn) :

<https://www.facebook.com/CRJCentreVDL>

<https://www.linkedin.com/company/crj>

https://www.instagram.com/crjcentre_vdl/?hl=fr

https://twitter.com/crjcentre_vdl

Enfin, tu peux aussi te renseigner sur le site de la Région Centre-Val de Loire et lire tout notre travail sur :

<https://www.centre-valdeloire.fr/comprendre/lassemblee-regionale/conseil-regional-de-la-jeunesse>

Vidéo de présentation du Conseil régional de la Jeunesse :

<https://www.youtube.com/watch?v=tpDiZ4zObBq>

Contacts :



Conseil Régional de la Jeunesse

9 rue Saint-Pierre Lentin

CS 94117

45041 Orléans Cedex 1

crj@centrevaleloire.fr

#CRJ_VDL

#Jeunes en actions

Réseaux sociaux du CRJ :

<https://www.facebook.com/CRJCentreVDL>

<https://www.linkedin.com/company/crj>

https://www.instagram.com/crjcentre_vdl/?hl=fr

https://twitter.com/crjcentre_vdl